

Présidence : Ukraine

944^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : mercredi 29 avril 2020 (par téléconférence vidéo)

Ouverture : 10 h 05

Clôture : 12 h 15

2. Président : Ambassadeur Y. Tsymbaliuk

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président a rappelé au Forum pour la coopération en matière de sécurité les modalités techniques de la conduite des séances du Forum en recourant à la technologie de la téléconférence vidéo durant la pandémie de COVID-19 (FSC.GAL/37/20 OSCE+).

3. Sujets abordés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : OBSERVATIONS LIMINAIRES DE
S. E. L'AMBASSADEUR DMYTRO KULEBA,
MINISTRE UKRAINIEN DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

Président, Ministre ukrainien des affaires étrangères (FSC.DEL/71/20),
Turquie (Annexe 1), États-Unis d'Amérique (Annexe 2) (FSC.DEL/79/20),
Azerbaïdjan (FSC.DEL/69/20 OSCE+), Albanie (FSC.DEL/70/20 OSCE+),
Croatie-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le
Monténégro, pays candidats ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de
l'Association européenne de libre-échange membres de l'Espace économique
européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie et Saint-Marin,
souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/77/20), Canada, Suisse
(FSC.DEL/68/20 OSCE+), Arménie (FSC.DEL/72/20), Biélorussie
(FSC.DEL/74/20 OSCE+), Géorgie (FSC.DEL/75/20 OSCE+), Allemagne
(Annexe 3), Royaume-Uni (FSC.DEL/73/20 OSCE+), Fédération de Russie
(Annexe 4), Ukraine, Vice-Ministre ukrainien des Affaires étrangères

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

Aucune déclaration

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Mercredi 6 mai 2020, à 10 heures, par téléconférence vidéo

944^e séance plénière

Journal n° 950 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION TURQUE

Monsieur le Président,

La délégation turque souhaite chaleureusement la bienvenue à Son Excellence le Ministre des affaires étrangères Dmytro Kuleba à la première séance virtuelle du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS), séance liminaire du nouveau trimestre.

Excellence, votre présence nous honore et souligne l'utilité du FCS et l'importance que lui attache l'Ukraine. Nous vous remercions, Excellence, d'avoir présenté le programme et les priorités de votre présidence. Je tiens par ailleurs à vous remercier pour les aimables paroles que vous avez adressées à mon pays/ma délégation en ce qui concerne notre présidence du FCS.

Monsieur l'Ambassadeur Tsymbaliuk, permettez-moi de vous féliciter à l'occasion de votre prise de présidence du FCS au cours du deuxième trimestre de 2020. Nous sommes conscients des difficultés liées à l'exercice de votre présidence dans les circonstances extraordinaires créées par le COVID-19. Tenir des séances virtuelles du FCS pour la première fois de son histoire n'est pas une tâche aisée. Je tiens à vous assurer du soutien sans réserve de ma délégation.

En ma qualité de membre de la Troïka du FCS, je voudrais aussi souhaiter la bienvenue à l'Allemagne au sein de la Troïka et remercier la République tchèque, membre sortant de la Troïka, pour l'excellent travail qu'elle a accompli au Forum.

Monsieur le Président,

Avant d'en venir à votre programme, je souhaite formuler quelques observations, car nous n'avons pas eu la possibilité de tenir une séance de clôture durant la présidence turque du FCS en raison des mesures prises face à la pandémie de COVID-19. Je n'entrerai pas dans les détails étant donné que nous avons distribué pendant notre présidence un document exhaustif et détaillé exposant notre point de vue sur les séances et les enseignements tirés/recommandations pour les futures présidences. Il y a cependant une chose que je voudrais redire aujourd'hui : nous devons faire un meilleur usage du FCS, apporter une valeur ajoutée à cet organe sans pareil et accroître son efficacité. Je saisis cette occasion pour

remercier l'ensemble des États participants, tous les membres de ma délégation et toutes celles et ceux, qui, à l'OSCE, ont, je pense, rendu tout cela possible durant notre présidence.

Monsieur le Président,

Nous remercions l'Ukraine pour ce programme qui est complet et équilibré, même dans ces circonstances difficiles. Nous nous félicitons du fait que les dialogues de sécurité couvrent un vaste éventail de thèmes, y compris des thèmes dont le FCS traite habituellement et d'autres qui revêtent une importance croissante.

Les armes légères et de petit calibre (ALPC) et les stocks de munitions conventionnelles (SMC), la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU, la non-prolifération des armes de destruction massive (ADM) et le Document de Vienne 2011 sont tous des thèmes clés du FCS. S'agissant des ALPC et des SMC, nous accueillons avec satisfaction le choix de se concentrer sur le déminage. Durant notre présidence, nous avons constaté que ce domaine suscite beaucoup d'intérêt et que beaucoup peut y être amélioré, et ce thème constituera par ailleurs un bon exemple de continuité entre les présidences consécutives.

Pour ce qui est de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU, cette année marque le vingtième anniversaire de son adoption. Nous ne doutons pas que l'Ukraine et l'Allemagne réussiront à faire avancer les travaux du FCS liés à la mise en œuvre de la résolution. La tenue d'une séance commune du FCS et du Conseil permanent sur cette question nous aidera à dresser le bilan des travaux de l'OSCE dans ce domaine et à faire progresser la mise en œuvre de notre programme pour les femmes et la paix et la sécurité.

La non-prolifération des ADM est un autre thème opportun dans la période qui précède la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2020 et l'examen approfondi de l'état d'avancement de l'application de la résolution 1540 en 2021. Promouvoir la mise en œuvre de la résolution dans l'espace de l'OSCE et contribuer au processus d'examen sont de la plus grande importance.

Au cours de notre présidence, le Dialogue de sécurité sur le Document de Vienne a été l'un de ceux que nous avons dû annuler. La Turquie attache une grande importance à la mise en œuvre intégrale et à la modernisation complète du Document de Vienne. Nous soutenons tous les efforts visant à promouvoir ce document et sommes fermement convaincus que le FCS est la principale plateforme pour ce faire. Nous nous félicitons du fait que l'Ukraine ait aussi inscrit ce thème important à son programme. Nous espérons par ailleurs que la dernière en date des propositions « Document de Vienne Plus », que 34 États participants coparrainent, bénéficiera de plus de soutien ce trimestre. Un Document de Vienne actualisé contribuera à une transparence et une prévisibilité accrues, qui sont des plus nécessaires compte tenu des développements concernant l'architecture européenne de sécurité.

Nous vous félicitons d'avoir inscrit à l'ordre du jour les thèmes du COVID-19 et de son incidence sur la situation en matière de sécurité dans l'espace de l'OSCE, la sécurité des régions de la mer Noire et de la mer d'Azov, et les sociétés militaires et de sécurité privées. Nous sommes par ailleurs favorables au fait de consacrer la séance commune du FCS et du

Conseil permanent à la question des menaces hybrides et des méthodes modernes de combat. Nous considérons que tous ces thèmes sont importants, opportuns et pertinents pour le FCS.

Nous attendons également avec intérêt le Débat annuel sur la mise en œuvre du Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité et la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité.

Monsieur le Président,

Nous demandons de nouveau que les débats relatifs à la crise en Ukraine et dans son voisinage menés au Forum le soient dans un esprit de dialogue constructif. Nous réaffirmons notre soutien sans réserve à la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine (MSO) et insistons sur le fait que tout acte agressif et que toute intimidation, menace et ingérence visant la MSO et ses ressources sont inacceptables. Nous soulignons la position défendue de longue date par la Turquie selon laquelle la crise en Ukraine et dans son voisinage doit être réglée par des moyens diplomatiques pacifiques dans le cadre du respect de l'intégrité territoriale du pays, y compris la Crimée, ainsi que de son indépendance, de sa souveraineté et de son unité politique, conformément aux engagements auxquels nous avons souscrit en commun dans le cadre de l'OSCE et au droit international.

Nous espérons que les débats qui auront lieu au Forum dans les semaines et les mois à venir à propos de la crise en Ukraine et dans son voisinage seront menés dans un esprit de dialogue constructif.

Pour conclure, permettez-moi de remercier une fois de plus Son Excellence le Ministre des affaires étrangères Dmytro Kuleba pour son exposé et de souhaiter plein succès à l'Ukraine durant sa présidence du FCS. Nous nous réjouissons à la perspective de coopérer étroitement avec vous, Monsieur l'Ambassadeur Tsymbaliuk, et avec votre délégation. Vous pouvez compter sur notre soutien. Nous vous offrons tous nos vœux de succès.

Monsieur le Président, je demande que la présente déclaration soit annexée au journal de ce jour.

Merci.



944^e séance plénière

Journal n° 950 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION
DE LA DÉLÉGATION DES ÉTATS UNIS D'AMÉRIQUE

Merci, Monsieur le Président.

Au nom des États-Unis, je tiens aussi à féliciter l'Ukraine à l'occasion de sa prise de présidence et à souhaiter chaleureusement la bienvenue au Ministre ukrainien des affaires étrangères, Monsieur Dmytro Kuleba, au Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS). Sa déclaration a été bien accueillie et utile. Nous saisissons par ailleurs cette occasion pour remercier l'ancienne présidence du FCS, la Turquie, de sa direction exemplaire du Forum au cours d'une période très difficile. Enfin, nous vous sommes reconnaissants du rôle moteur que vous avez joué et de votre présidence réussie.

La Présidence ukrainienne du FCS, principale enceinte politico-militaire de l'OSCE, est de la plus grande importance alors que l'Ukraine continue d'être confrontée à de graves atteintes à son intégrité territoriale.

La Présidence ukrainienne est une occasion de répondre à certaines des préoccupations les plus urgentes en matière de sécurité qui touchent l'espace de l'OSCE. Elle offre également aux États participants une occasion de commencer à rebâtir la confiance en prenant des mesures concrètes pour renforcer la transparence militaire conformément aux mesures de confiance et de sécurité à l'élaboration desquelles le FCS a tant contribué.

Comme nous le savons tous, c'est à la Présidence qu'il appartient d'orienter les débats au sein de ce Forum. La Présidence ukrainienne a présenté un plan de travail détaillé qui comprend des discussions ayant trait directement à la sécurité de l'Ukraine et à celle de l'ensemble des États participants de l'OSCE, y compris la situation dans la région de la mer Noire et de la mer d'Azov ; la mise à jour du Document de Vienne pour tenir compte des réalités actuelles ; le déminage ; les prestataires militaires privés ; et les séances communes du FCS et du Conseil permanent sur les menaces hybrides et les femmes et la paix et la sécurité.

Nous attendons avec intérêt le premier Dialogue de sécurité prévu la semaine prochaine sur l'incidence du COVID-19 sur les mesures de confiance et de sécurité, une question qui est tout particulièrement d'actualité et pertinente pour nous tous. Ce thème permettra aux États participants d'échanger des informations exactes et objectives concernant

la situation sur le terrain, ce qui est la meilleure façon de ralentir ou d'arrêter la diffusion de désinformation et de propagande. Les États-Unis accordent leur plein soutien à la Présidence ukrainienne et à ce solide plan de travail.

Monsieur le Président,

Permettez-moi d'appeler de nouveau l'attention sur la proposition de modernisation du Document de Vienne, qui est à présent coparrainée par 34 États participants, dont l'Ukraine. Malheureusement, notre dialogue de sécurité mené sur ce point essentiel de l'ordre du jour du FCS sous la Présidence turque a été interrompu en raison de la crise du COVID-19. Nous attendons maintenant avec intérêt de reprendre le dialogue constructif sur cette proposition sous la Présidence de l'Ukraine. Un effort collectif véritable de tous les États participants de l'OSCE aboutissant à un Document de Vienne modernisé nous aidera à rebâtir la confiance et assurer la transparence militaire aujourd'hui et à l'avenir. Parvenir cette année à un consensus sur un Document de Vienne actualisé constituerait une réalisation historique et un signe que nos pays et cette Organisation sont résolus à prendre des mesures constructives pour améliorer l'environnement de sécurité en Europe et que cette amélioration est des plus nécessaire dès maintenant.

Monsieur le Président,

Nous continuerons aussi de participer aux débats thématiques hebdomadaires du FCS sur le conflit fomenté par la Russie en Ukraine dans l'espoir d'en promouvoir un règlement. Nous continuons de nous féliciter des mesures positives et difficiles prises de bonne foi par l'Ukraine à cette fin et accueillons avec satisfaction l'échange de prisonniers effectué le 16 avril à l'occasion de la Pâques orthodoxe. Plusieurs développements sont intervenus depuis la dernière réunion de cet organe et, bien que je ne m'appesantirai pas sur ceux-ci à cette séance d'ouverture, je noterai que les restrictions imposées aux observateurs et aux opérations humanitaires de la MSO (Mission spéciale d'observation en Ukraine) par les forces que la Russie arme, forme, finance, dirige et aux côtés desquelles elle combat sous le prétexte de la pandémie du COVID-19 sont inacceptables et exacerbent les risques encourus par des populations déjà vulnérables. De plus, nous condamnons dans les termes les plus vifs les actions de la Russie visant à enrôler 3 300 Ukrainiens de Crimée dans les forces armées russes pour servir dans le district militaire méridional. Cela porterait à plus de 22 000 le nombre total d'Ukrainiens de Crimée enrôlés de force par la Russie et constituerait une violation flagrante du droit international. Nous demandons à la Russie, dans les termes les plus vifs, de mettre fin immédiatement à sa campagne d'enrôlement forcé de ressortissants ukrainiens sur le territoire ukrainien. Les États-Unis prennent spécialement note de cette violation du droit international.

Monsieur le Président,

Permettez-moi par ailleurs de prendre un instant pour commémorer le sombre troisième anniversaire du décès de l'observateur américain, Joseph Stone, membre de la MSO, tué dans l'exercice de ses fonctions. Merci, Monsieur le Ministre, de votre expression de condoléances aujourd'hui. Vous m'avez demandé de faire part à sa famille de votre gratitude pour ceux qui mettent chaque jour leur vie en danger afin de résoudre ce conflit et soyez assuré que je le ferai. Joseph Stone avait choisi de consacrer sa carrière à rendre service en prenant soin d'autrui dans des conditions dangereuses qui mettaient sa propre vie en

danger. Les États-Unis honorent ses services et ceux de l'ensemble des observateurs de la MSO et demandent instamment aux États participants de redoubler d'efforts pour soutenir le travail constant et difficile de nos courageux observateurs.

Monsieur le Président,

En conclusion, les États-Unis souhaitent plein succès à la Présidence ukrainienne. Nous souhaitons par ailleurs la bienvenue à l'Allemagne au sein de la Troïka du FCS et remercions beaucoup la République tchèque de son dynamisme alors qu'elle quitte la Troïka. Nous continuons d'assurer nos partenaires du FCS de notre coopération et de notre soutien au cours de la session à venir.

Monsieur le Président,

Je demande que la présente déclaration soit annexée au journal du jour. Merci.



944^e séance plénière

Journal n° 950 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION ALLEMANDE

Monsieur le Président,

L'Allemagne soutient intégralement la déclaration de l'Union européenne.

En tant que nouveau membre de la Troïka, nous souhaiterions toutefois formuler quelques observations supplémentaires à titre national lors de la séance de ce jour.

Nous remercions la délégation turque, dont le programme promettait un début d'année intéressant et thématiquement varié, mais auquel le début de la crise du COVID, vers la fin de la Présidence turque, a malheureusement été préjudiciable. Nous regrettons en particulier que le Dialogue de sécurité prévu sur le Document de Vienne, auquel nous accordions beaucoup d'importance, n'ait pas pu avoir lieu.

Nous félicitons l'Ukraine à l'occasion de sa prise de présidence du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) et vous remercions, Monsieur le Président, pour les aimables paroles prononcées par le Ministre Kuleba à l'occasion de notre intégration dans la Troïka du FCS.

Je vous remercie également d'avoir présenté votre programme de travail pour les mois à venir.

Je tiens à vous assurer, ainsi que votre équipe, de notre plein soutien à votre présidence et à vous confirmer notre souhait d'une coopération étroite.

Cela vaut en particulier pour les trois thèmes auxquels vous souhaitez accorder une attention particulière dans le cadre de votre présidence :

- Les armes légères et de petit calibre ainsi que les stocks de munitions conventionnelles ;
- Le Document de Vienne ; et
- L'application de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU dont c'est le vingtième anniversaire en octobre prochain.

Nous souhaitons incorporer ces thèmes à notre programme de travail du dernier trimestre de l'année et continuer de les approfondir dans le cadre de divers dialogues de sécurité. Nous nous réjouissons d'une coopération étroite entre nos deux équipes à cet égard.

Pour terminer, nous tenons à remercier la Présidence albanaise de l'OSCE et la Présidence ukrainienne d'avoir cherché, de concert avec le Secrétariat, des moyens de nous permettre de travailler malgré les difficultés liées à la crise du COVID. À ce propos également, nous chercherons à avoir un échange étroit avec votre délégation afin de préparer et d'organiser notre présidence en conséquence.

Nous vous remercions, Monsieur le Président, et vous souhaitons, ainsi qu'à votre équipe, une présidence réussie du FCS.

Je demande que la présente déclaration soit annexée au journal de ce jour. Merci beaucoup.



944^e séance plénière

Journal n° 950 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION
DE LA DÉLÉGATION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord à féliciter la délégation ukrainienne à l'occasion du début de sa présidence du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) de l'OSCE. Nous regrettons que le Ministre ukrainien des affaires étrangères, Monsieur Dmytro Kuleba, ait dû quitter la séance de ce jour et ne doutons pas que le Vice-Ministre, Monsieur Yehor Bozhok, le familiarisera, entre autres, avec notre position.

Nous nous associons aux appréciations positives portées sur les résultats obtenus par la présidence turque. Nous remercions chaleureusement l'Ambassadeur Rauf Engin Soysal et son équipe d'un grand professionnalisme pour l'énorme travail qu'ils ont accompli afin de permettre un dialogue fructueux sur les diverses questions, parfois assez complexes, inscrites à l'ordre du jour. Des remerciements particuliers sont dus au personnel de la mission turque, qui a continué d'exercer les fonctions liées à la présidence dans des conditions de quarantaine, après avoir coordonné la rédaction d'une importante lettre sur les activités de vérification. Nous notons l'utilité du document qui a été élaboré en vue de dresser le bilan de la présidence turque.

Nous souhaitons la bienvenue à la délégation allemande en sa qualité de nouveau membre de la Troïka du FCS et exprimons notre gratitude à nos collègues tchèques qui la quittent.

Monsieur le Président,

La nouvelle session du Forum, sous présidence ukrainienne, débute sur fond de flambée du COVID-19, qui a mis tous les pays à rude épreuve. Il est aujourd'hui particulièrement nécessaire de réfléchir ensemble à la voie à suivre pour assurer un avenir pacifique et sûr aux États participants de l'OSCE. Dans la situation émotionnellement difficile que nous vivons actuellement en raison de la pandémie, il importe de garder son calme et d'adopter une approche équilibrée. L'heure de se prêter mutuellement main forte et de coopérer de façon constructive, sans se laisser conditionner par un programme et des préférences politiques étroits, a sonné. C'est également ce que l'expérience historique nous encourage à faire.

Quelques jours seulement séparent le monde d'une date très importante : le soixante-quatrième anniversaire de la victoire dans la Seconde Guerre mondiale. À cet égard, nous tenons à souligner que l'importance du renforcement de la confiance et l'idée de coopérer à la réalisation d'une plus noble cause, nonobstant les divergences éventuelles, figurent parmi les éléments centraux de la déclaration commune faite par le Président de la Fédération de Russie et le Président des États-Unis d'Amérique à l'occasion de l'anniversaire de la rencontre des deux puissances sur l'Elbe. Face aux importants défis du XXI^e siècle, cet « esprit de l'Elbe » est aujourd'hui plus nécessaire que jamais. Nous déplorons que le ton de la déclaration prononcée aujourd'hui par le représentant des États-Unis ne concordait pas avec l'esprit de la déclaration susmentionnée des deux dirigeants.

Monsieur le Président,

Nous avons écouté avec beaucoup d'attention la déclaration du Ministre des affaires étrangères dans laquelle ce dernier expose l'approche de la présidence ukrainienne. Comme l'a fait remarquer Monsieur Kuleba, pour la première fois dans l'histoire du Forum, ses séances plénières se tiendront dans un format numérique inhabituel. Nous nous engageons dans une voie inexplorée en apprenant en même temps à travailler dans un environnement complètement nouveau sans précédent. C'est la raison pour laquelle il importe de respecter strictement les Règles de procédure de l'OSCE en vigueur lors de la tenue de séances sous la forme de vidéoconférences, car aucune règle spécifique n'a encore été édictée pour cette situation. On ne peut exclure la possibilité que ces modalités de travail en ligne soient remises en cause en cas de violation des Règles de procédure ou de divulgation d'enregistrements vidéo.

La rhétorique de la confrontation l'emporte actuellement sur les approches constructives à l'OSCE et au Forum. Dans ces circonstances, le rôle de la présidence est d'autant plus important. Par sa neutralité, son impartialité et son souci de parvenir à des compromis, tout en prenant en considération les intérêts de tous les États participants, la présidence devrait aider l'Organisation à revenir à une culture de dialogue mutuellement respectueux.

Malheureusement, la déclaration du Ministre ukrainien des affaires étrangères nous rends inquiets quant à l'avenir des débats sur les questions de sécurité paneuropéenne. Nous avons assisté à une tentative de promouvoir un programme national opportuniste plutôt qu'unificateur. La déclaration de Monsieur Kuleba regorgeait d'observations politisées non consensuelles, loin de la réalité. Nous considérons comme inappropriée toute tentative du pays assurant la présidence du Forum de tirer parti de sa position pour porter atteinte aux principes fondés sur le consensus qui sous-tendent l'action de l'OSCE. Nous demandons à la présidence ukrainienne du FCS et à nos partenaires d'adhérer aux approches convenues par tous les États participants pour les travaux de notre Organisation et d'en suivre strictement les Règles de procédure.

Les allégations du Ministre à propos de la situation dans l'est de Ukraine ne sont pas nouvelles. Elles sont utilisées pour dissimuler le fait que Kiev continue de mener une guerre contre la population du Donbass. La situation est exacerbée par l'absence de volonté politique de Kiev de mettre en œuvre l'Ensemble de mesures de Minsk (approuvé par le Conseil de sécurité de l'ONU dans sa résolution 2202), seul cadre internationalement reconnu pour le

règlement du conflit du Donbass. Malheureusement, le représentant de haut rang de l'Ukraine n'a pas dit un seul mot au sujet de ce document.

Malgré tous les efforts diplomatiques, le processus de règlement du conflit interne ukrainien reste bloqué. La principale raison en est que Kiev refuse obstinément de dialoguer directement avec les représentants des autorités à Donetsk et Lougansk et encourage une rhétorique belligérante en rejetant la responsabilité de tous ses déboires sur un État voisin. Soit dit en passant, certains pays occidentaux à l'OSCE se prêtent activement à ce jeu. Cela ne favorise pas un règlement ; au contraire, cela ne fait que bloquer la situation dans une impasse.

Kiev continue d'attiser les tensions dans le Donbass. Elle mène, par exemple, des exercices de tirs à balles réelles et accroît la menace posée par les mines, notamment par l'utilisation de mines antipersonnel, comme le confirment les récents rapports de la Mission spéciale d'observation (MSO) de l'OSCE en Ukraine. À titre d'exemple, le 24 avril, les observateurs ont trouvé quatre caisses portant l'inscription « MON-90 » à un poste de contrôle des forces armées ukrainiennes à Popasna. La délégation ukrainienne affirme régulièrement à l'OSCE que son pays ne produit ni n'utilise de mines antipersonnel. La question reste posée : comment alors des mines antipersonnel se sont-elles retrouvées entre les mains de militaires ukrainiens dans une zone de confrontation armée ?

En ce qui concerne les prétendus « territoires occupés », les autorités ukrainiennes, d'abord les anciennes et, à présent, les nouvelles, exploitent depuis six ans cet argumentaire très commode. Il ne s'agirait pas, selon elles, d'un conflit civil, mais plutôt d'une agression russe contre l'Ukraine. C'est une position commode. Elle permet d'éviter d'appliquer les accords de Minsk tout en se posant en victime plutôt qu'en agresseur, qui, en 2014, a envoyé l'armée et des bataillons nationalistes pour faire cesser les protestations populaires dans l'est du pays.

Monsieur le Président,

Permettez-moi de dire quelques mots à propos du programme de travail du Forum pour la session d'été. La Russie s'est toujours attachée à instaurer et à enrichir un dialogue de sécurité de fond, ouvert et inclusif sur les questions politico-militaires d'actualité dans l'espace de l'OSCE. Nous avons l'intention de continuer de contribuer aux débats sur les thèmes fédérateurs rationnels du Forum, qui sont inscrits à son ordre du jour : armes légères et petit calibre (ALPC), stocks de munitions conventionnelles (SMC) et mise en œuvre des résolutions 1540 et 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU.

Toutefois, pour ce qui est d'une réunion sur le Document de Vienne 2011, nous tenons à rappeler que notre position concernant les perspectives de sa modernisation dans l'environnement de sécurité actuel est bien connue et reste inchangée. Au lieu d'une modernisation, que certains considèrent comme la panacée, nous pensons qu'il conviendrait d'accorder une attention particulière à l'amélioration de la mise en œuvre du Document de Vienne et à des efforts spécifiques destinés à réduire la tension militaire. Dans cet esprit, la Russie a suggéré fin mars aux pays de l'OTAN que les exercices militaires en Europe soient suspendus et qu'il soit fait preuve de retenue militaire durant la pandémie.

Le programme de travail présenté par la présidence prévoit un examen de la question de la non-prolifération des armes de destruction massive. La pertinence de ce thème est évidente et motivée à la fois par la nécessité de préparer une contribution constructive de notre Organisation au processus d'examen par le Comité 1540, une question dont nous avons traité au Forum en février, et par le cinquantième anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires à propos duquel une déclaration commune des ministres des affaires étrangères de la Chine, de la France, des États-Unis, du Royaume-Uni et de la Russie a été adoptée récemment. Dans ce contexte, nous aimerions savoir quelles questions la présidence se propose d'examiner lors de la prochaine séance.

Nous sommes surpris qu'il soit prévu de consacrer une séance du Forum aux questions de sécurité en mer Noire et en mer d'Azov, qui seraient abordées sous l'angle de la « militarisation » et de divers « obstacles » à la liberté de navigation. Nous désapprouvons fondamentalement une telle approche et, si c'est l'objectif principal du débat à venir, nous n'y voyons sincèrement aucune utilité.

Lorsqu'on examine l'opportunité d'inclure dans le programme de travail du Forum la question non essentielle pour ce dernier des sociétés militaires et de sécurité privées (question traitée en détail dans d'autres enceintes multilatérales), il importe de tenir compte du vaste éventail des opinions des États participants de l'OSCE à ce sujet et de l'absence d'une définition juridique ou d'approches communes de la réglementation juridique de leurs activités. Pour notre part, nous ne voyons guère d'utilité pratique à ce que le Forum porte son attention sur de tels thèmes secondaires, dont l'importance est gonflée artificiellement. Cela ne peut qu'entraîner de nouveaux désaccords.

Nous notons qu'une séance commune du Forum et du Conseil permanent de l'OSCE consacrée aux menaces « hybrides » occupe une place importante dans le programme de la présidence. Nos partenaires ukrainiens sont bien conscients que ce sujet est très conflictuel et qu'il ne relève pas du mandat des organes décisionnels autonomes, tels que le Forum pour la coopération en matière de sécurité, dont la tâche principale consiste à permettre un dialogue constructif, à échanger des données d'expérience positives et à trouver un terrain d'entente dans les approches des États participants. Comme les tentatives répétées de soulever la question des menaces « hybrides » dans diverses enceintes de l'OSCE l'ont montré, il ne s'est jamais avéré possible d'en débattre véritablement, l'examen de la question n'ayant donné lieu qu'à des joutes oratoires n'apportant en définitive aucune valeur ajoutée. Dans le cadre du Dialogue structuré, nous avons déclaré à plusieurs reprises que les possibilités de débattre de cette question ont été complètement épuisées et invitons donc nos collègues ukrainiens à envisager de la supprimer du programme de la présidence. Pour notre part, nous ne pouvons pas garantir que nous participerons à cette séance.

Nous tenons à souligner que les appréciations que nous portons sur le programme de travail du Forum visent avant tout à rendre la coopération entre les délégations plus efficace et constructive et à libérer le dialogue des clichés politiques dépassés.

Monsieur le Président,

Nous regrettons que nos collègues des délégations des États-Unis d'Amérique, de l'Union européenne, du Canada, du Royaume-Uni et de la Géorgie, qui sont intervenus dans le débat de ce jour, aient perdu le sens de la mesure diplomatique. Tenter de les convaincre de

changer d'avis est aussi inutile que de discuter avec des partisans de la théorie de la « terre plate ». Ni l'inauguration de la présidence ukrainienne ni la nécessité de créer un climat positif à la veille d'un événement aussi important que les consultations entre les ministres des affaires étrangères des quatre pays membres du format Normandie prévues demain n'ont permis de les freiner dans leur rhétorique.

S'agissant de la situation politico-militaire en Ukraine évoquée par ces délégations dans leurs déclarations, nous tenons à faire observer que la Russie se félicite de la dernière étape de la libération de détenus des parties au conflit, intervenue la veille de la Pâque orthodoxe. Kiev doit cependant encore appliquer les autres décisions prises lors du sommet des quatre pays membres du format Normandie tenu à Paris le 9 décembre 2019. Nous sommes fermement convaincus que le règlement de la question clé de l'octroi d'un statut particulier au Donbass, sur une base permanente et garantie par la Constitution, comme prévu par les accords de Minsk, conduira à des développements positifs dans le règlement de la crise interne ukrainienne.

Monsieur le Président,

Nous ne doutons pas que les prochaines séances plénières sous présidence ukrainienne se dérouleront conformément au mandat actuel du FCS et aux règles de l'OSCE et qu'elles contribueront aussi à renforcer le rôle de notre organe en tant qu'enceinte de dialogue mutuellement respectueux dans l'intérêt de tous les États participants sans exception.

En conclusion, permettez-moi une fois de plus d'exprimer l'espoir que nos collègues ukrainiens adopteront une approche responsable dans l'exercice des fonctions liées à leur présidence du FCS. Nous attendons avec intérêt de coopérer de façon constructive avec vous et avec les membres de la Troïka.

Merci, Monsieur le Président.

Je demande que la présente déclaration soit annexée au journal de ce jour.